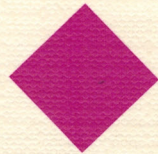


**DROIT  
POCHE**

# La Responsabilité Civile Professionnelle

D  
R  
O  
I  
T  
  
D  
E  
S  
  
A  
F  
F  
A  
I  
R  
E  
S



Philippe le TOURNEAU

**ECONOMICA**



34  
02  
65

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>CHAPITRE I : Les infléchissements du droit commun de la responsabilité civile appliqué aux professionnels</b> ..	9
1. La responsabilité contractuelle .....	10
1.1. La faute contractuelle .....	10
1.1.1. Faute du débiteur .....	11
1.1.1.1. La notion de faute.....	11
1.1.1.2. Faute prouvée ou présumée...	14
1.1.2. Faute d'un tiers (responsabilité contractuelle du fait d'autrui) .....	17
1.2. Le dommage contractuel .....	17
1.2.1. Le dommage réparable.....	17
1.2.1.1. Préjudice prévisible.....	18
1.2.1.2. Préjudice direct.....	19
1.2.2. La réparation du dommage .....	19
1.2.2.1. Réparation en nature .....	19
1.2.2.2. Réparation par équivalent .....	20
1.3. L'action contractuelle.....	22
1.3.1. Les conditions préalables.....	22
1.3.2. La compétence .....	23
1.3.3. Le demandeur et l'objet de l'action ....	23
1.3.3.1. Qui est le demandeur ?.....	23
1.3.3.2. Quel est l'objet de l'action ? .	25
2. La responsabilité délictuelle ou quasi-délictuelle ....	27
2.1. Les constantes.....	27
2.1.1. Un dommage.....	27
2.1.1.1. Un préjudice certain et licite .	27
2.1.1.2. Un préjudice direct.....	28
2.1.2. Action en justice .....	29
2.1.2.1. Prescription et compétence ...	29

2.1.2.2.	Suppression de la cause du dommage .....	29	1.1.3.	Obligation de sécurité .....	
2.1.2.3.	Réparation du dommage .....	30	1.1.3.1.	Bref rappel du concept .....	
2.2.	Les variables .....	31	1.1.3.2.	Appréciation critique .....	
2.2.1.	Le professionnel fautif .....	31	1.2.	La modération des obligations professionnelles .....	
2.2.1.1.	Les éléments de la faute .....	32	1.2.1.	La modération tenant aux personnes ..	
2.2.1.2.	Les faits justificatifs .....	33	1.2.1.1.	Le client .....	
2.2.2.	Le professionnel employeur .....	34	1.2.1.2.	Le professionnel .....	
2.2.2.1.	Les conditions de la responsa- bilité des employeurs du fait de leurs préposés .....	35	1.2.2.	La modération tenant aux circonstan- ces .....	
2.2.2.2.	Les effets de la responsabilité des employeurs du fait de leurs préposés .....	43	1.2.2.1.	La gratuité .....	
2.2.3.	Le professionnel gardien .....	46	1.2.2.2.	L'aléa et l'urgence .....	
2.2.3.1.	Les conditions de la responsa- bilité du fait des choses .....	47	1.2.2.3.	Les usages .....	
2.2.3.2.	Les causes d'exonération de la responsabilité du fait des choses .....	53	1.2.2.4.	L'apparence .....	
<b>CHAPITRE II : Le droit particulier des responsabilités profes- sionnelles .....</b>		55	2.	Les règles délictuelles spécifiques des responsabili- tés professionnelles .....	
1.	Les règles contractuelles spécifiques des responsa- bilités professionnelles .....	55	2.1.	L'opposabilité d'une faute professionnelle par les tiers .....	
1.1.	Les obligations spéciales dans leur rigueur .....	56	2.2.	La protection originale des professionnels .....	
1.1.1.	Les corollaires de la loyauté .....	57	2.2.1.	La concurrence déloyale .....	
1.1.1.1.	Obligation d'exécuter le con- trat .....	57	2.2.1.1.	Principes .....	
1.1.1.2.	Obligation de renseignement, d'information et de conseil .....	58	2.2.1.2.	Applications .....	
1.1.1.3.	Obligation de persévérance .....	60	2.2.2.	Les agissements parasitaires .....	
1.1.1.4.	Obligation de fidélité .....	60	2.2.2.1.	L'usurpation d'une notoriété .....	
1.1.1.5.	Obligation de respecter les intérêts du partenaire .....	61	2.2.2.2.	L'usurpation d'une technique ou du résultat des efforts esthétiques .....	
1.1.1.6.	Obligation de faciliter l'exé- cution du contrat .....	62			
1.1.1.7.	Conclusion sur le devoir de loyauté : perspectives d'avenir .....	62			
1.1.2.	Obligation d'efficacité .....	62			
1.1.2.1.	Les variétés de l'obligation d'efficacité .....	62			
1.1.2.2.	Les conséquences de l'obliga- tion d'efficacité .....	63			
				<b>CONCLUSION</b> .....	
				<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	
				<b>QUIZ</b> .....	
				<b>INDEX ALPHABÉTIQUE</b> .....	


*Ce petit ouvrage est une synthèse originale, qui n'avait jamais été tentée jusqu'à présent, sur la responsabilité civile professionnelle. Fondé sur une analyse fine de la jurisprudence la plus récente, il expose d'abord, à grands traits, le régime de droit commun de la responsabilité civile, tant contractuelle que délictuelle ; ce droit commun s'applique aux professionnels, au prix de certains inflexions (dans le sens de la sévérité).*

*Puis le droit particulier des responsabilités professionnelles, ici encore contractuelle comme délictuelle, donne lieu à des développements, montrant comment il complète le droit commun, tantôt en faveur des hommes de métier, tantôt à leur encontre.*


*Au fil des pages, maintes notions classiques, parfois infléchies, ont été abordées, et d'autres plus neuves, notamment la parasitisme en pleine effervescence. Se complétant les unes les autres, elles contribuent à faire apparaître une responsabilité civile professionnelle, sinon autonome, du moins dotée d'une certaine originalité.*

*Écrit d'une façon simple, ce livre est illustré de nombreux exemples concrets pris dans diverses professions, comme la consultation de l'index permet de s'en rendre compte.*

\*  
\*

 c 7 982717 828883 RESPONSABILITE 401232 01094 11208 130202 0003	1 6 X 1
--	------------------

professeur à la Faculté de Droit

  
7 98271

ISBN 2-7178-2888-5

49 F